

## ► La Vitesse

La vitesse excessive ou inadaptée apparaît comme le facteur le plus présent dans les accidents **corporels et mortels**, avec **36,5 % des accidents**.

Sur les **177 accidents corporels** où la tranche **18-34 ans** est **impliquée et reconnue responsable**, le facteur **vitesse est présent à plus de 41 %**.

## ► Le Refus de priorité

Le facteur refus de priorité est **présent dans quasiment 34 % des accidents** recensés. Il est également le deuxième facteur en ce qui concerne les **accidents mortels** avec **23,5%**.

## ► L'Inattention

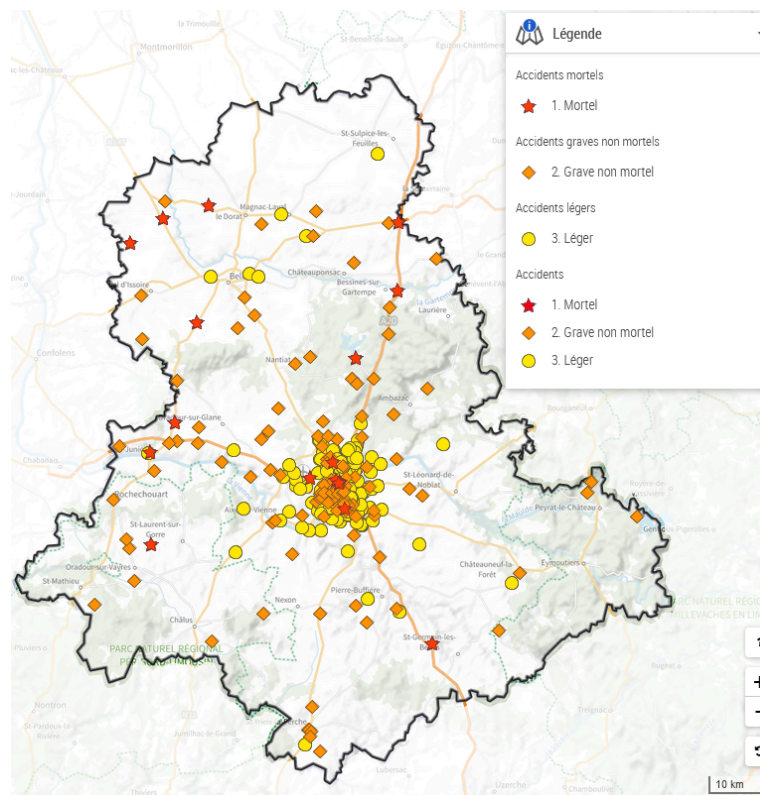
L'inattention est présente dans 23,7 % des accidents corporels. La présence de ce facteur, combiné à la vitesse et au refus de priorité, marque clairement un relâchement dans le comportement des usagers de la route.

# Bilan Provisoire 2023

 **422 Accidents corporels**  
(+ 15 / moyenne 2018-2022)

 **505 Blessés**  
(+ 17 / moyenne 2018-2022)

 **21 Tués**  
(+/- 0 / moyenne 2018-2022)



# ACCIDENTALITÉ EN HAUTE-VIENNE

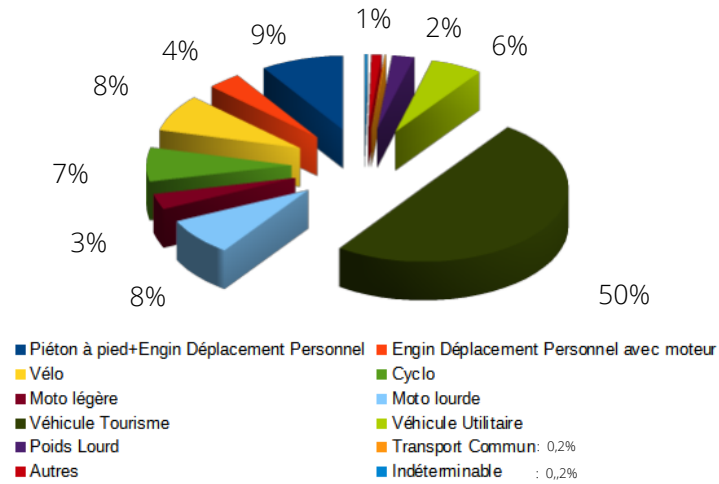
## CHIFFRES CLÉS 2023

données en cours de consolidation

ODSR87 (Observatoire Départemental de la Sécurité Routière)  
odsr87@haute-vienne.gouv.fr

# LES ACCIDENTS

## Par catégorie d'usagers



En 2023, les usagers vulnérables sont toujours très impliqués dans les accidents corporels (39%). L'émergence de nouveaux modes de déplacements dits doux (trottinette...) se confirme avec près de 5,5% d'implication de trottinettes électriques dans les accidents.

## Par milieu



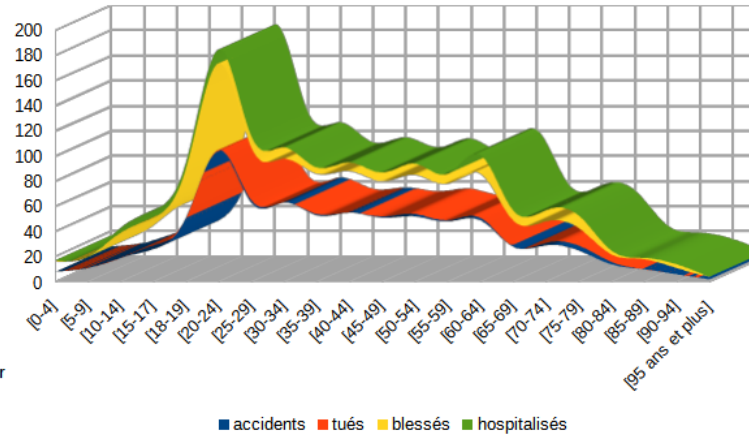
En Agglo



Hors Agglo

- Accidents : **67,5 %** En Agglo / 32,5 % Hors Agglo
- Tués : 23,3 % En Agglo / **66,7 %** Hors Agglo

# Accidentalité par tranche d'âge



## Les Jeunes

la tranche d'âge **18-34 ans** est impliquée dans **55,7 % des accidents** avec une **responsabilité engagée dans 43 %** des accidents. Ils représentent **19 % des tués** (4 tués sur les 21 au total), ce qui traduit une surreprésentation, compte tenu de la démographie de la Haute-Vienne. Les **3 facteurs principaux** présents dans **88,8%** des d'accidents corporels engageant **leur responsabilité sont la vitesse, l'alcool et le refus de priorité.**

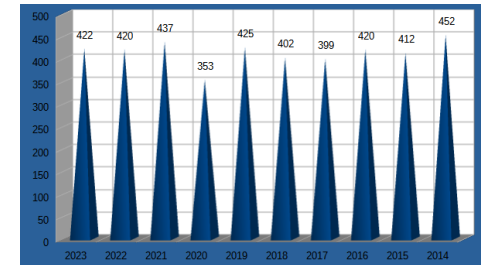
## Les Séniors

Avec **10 personnes décédées**, la classe d'âge des séniors (+ de 60 ans) représente **47,5 % de la mortalité routière** dans le département en 2023. Impliqués dans + d'un tiers des accidents corporels (163), ils sont présumés responsables de l'accident à 60%.

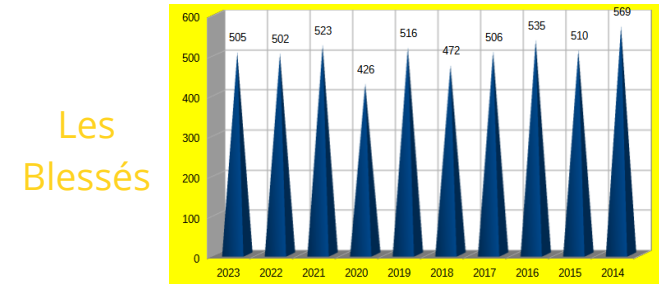
# Les Trajets

En 2023, les usagers de la Haute-Vienne effectuant un **trajet d'ordre professionnel** (domicile/travail et utilisation professionnelle) ont été impliqués dans 161 accidents corporels (**38,15 % des accidents corporels**). Ceux réalisant un **trajet promenade/loisirs** sont présents dans **69,5 % des accidents corporels** (293 accidents corporels).

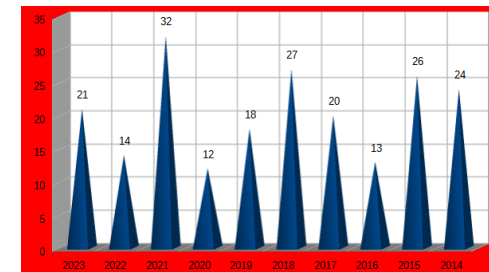
## L'évolution sur 10 ans



Les Accidents



Les Blessés



Les Tués